

2021/0053

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 16

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.PETIT.COQUELET.CHATELAIN.CHRETIEN.
WERY.ASCONE.

Mmes MERCIER.BLANDO.WAUCHER.CAFFIAU.STALLA.

Absents ayant donné procuration : Mme WAUCHEUL à M. PETIT.

M. JOSSET à M. SEGUIN.

M. RAVIDAT à M. ASCONE.

Absents : Mme DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Nomination de nouveaux membres de la Commission pour l'habitat, des conditions et du maintien de l'habitat.

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la démission de Madame Delphine CUVILLIER-BOUILLON, conseiller municipal et membre de cette commission, reçue en mairie en date du 23 février 2021 ;

Vu la démission de Madame Carole DELTOUR, conseiller municipal et membre de cette commission, reçue en mairie en date du 15 mars 2021 ;

Considérant qu'il convient d'élire deux membres à cette commission et ce pour la durée du mandat,

De plus, Monsieur le Maire propose à l'ensemble des membres du conseil municipal de procéder au scrutin public selon l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte de procéder au scrutin public au vote des membres démissionnaires.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante les candidats souhaitant se présenter pour faire partie de cette commission et rappelle que les membres déjà élus, en date du 16 juillet 2020, sont : Aurélien COQUELET, Jean SEGUIN, Jean-Marie CHATELAIN, Marie-Christine MERCIER, Edith WAUCHER.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne Madame Aurore STALLA et Monsieur Vincenzo ASCONE membres de la commission pour l'habitat, des conditions et du maintien de l'habitat.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 16 AVR. 2021

Le Maire,

